CHAPITRE 8/DOCUMENTS ET EXERCICES

I. Quels sont les différents liens qui relient les individus au sein de différents groupes sociaux ?

A. Qu'est-ce qu'un groupe social ?

✓ Document 1 : Le groupe, une somme d'individus ?

« Le sociologue Robert Merton a proposé une définition [du groupe social] qui met en avant deux catégories de critères :
– les individus doivent être en interaction[1] ou avoir des rapports sociaux[2] qui obéissent à des règles préétablies (critère objectif) ;
– ils doivent se définir eux-mêmes comme membres du groupe et être définis par les autres comme étant membres du groupe (critères subjectifs).
Cette définition permet de distinguer le groupe social d'autres groupements de personnes qui n'en sont pas. Par exemple, un simple agrégat physique, constitué par le regroupement de personnes en un même lieu, ne constitue pas un groupe social. »

■ *Dictionnaire de sociologie*, Jean Étienne, Françoise Bloess, Jean-Pierre Noreck, Jean-Pierre Roux, coll. Initial, 2004, Hatier.

1. Les interactions sociales se produisent dans un cadre social déterminé comme la famille, le quartier ou l'école. Elles naissent des échanges directs comme une discussion ou de l'influence indirecte de l'environnement comme la mode.
2. Les rapports sociaux sont les relations ou les liens d'interdépendance qui s'établissent entre les individus et les groupes en fonction des positions respectives de chacun dans l'organisation sociale (la hiérarchie dans l'entreprise, par exemple).

Questions sur le document 1 :

1) Sur quels critères repose la définition d'un groupe social ?
2) Préciser pour chacun des ensembles suivants s'il s'agit ou non d'un groupe social : *une famille, la file d'attente à un guichet de poste, la file d'attente à un guichet de poste où les individus commencent à discuter de leur conception du service public et engagent une action pour demander l'ouverture de guichets supplémentaires, les fans de Soprano, les 15-19 ans, les ouvriers d'une même usine, les membres d'un club de football, les individus d'une même société, un parti politique.*
3) Quelle est la différence entre « une famille » et « les membres d'un parti politique » ou « les ouvriers d'une même usine » ? Le tableau ci-dessous vous donne des indices ! Complétez le !

	Groupes primaires	**Groupe secondaires**
Taille		
Type de relation		
Mode d'organisation		
Exemples	*Famille, ……*	*Membres d'un parti politique, ouvriers ou salariés d'une même usine, ……*

4) Compléter la dernière ligne du tableau avec les exemples donnés dans la Q2. Chercher d'autres exemples.
5) Les individus appartient-ils à un seul groupe social ?

B. Quels sont les différents types de liens sociaux ?

✓ Document 2 : Les différents types de liens sociaux d'après S. Paugam

Types de lien	Formes de protection	Formes de reconnaissance
Lien de filiation (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants Reconnaissance affective
Lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis…)	Compter sur la solidarité de l'entre- soi électif Protection rapprochée	Compter pour l'entre-soi électif Reconnaissance affective ou par similitude
Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain

Questions sur le document 2 :

1) Quels sont les 4 types de liens mis en avant par Serge Paugam ?
2) A quel type de lien les groupes sociaux suivants peuvent-ils être reliés ? *Un parti politique, les groupes de pairs, les collègues de travail, une association sportive, la famille, le couple.*
3) Pourquoi chacun de ces liens sociaux est-il essentiel pour qu'un individu soit attaché à sa société ?
4) Donner des exemples de protection qu'apporte le lien de filiation ? Donner des exemples de reconnaissance ?
5) <u>Pour aller plus loin !</u>/Faire la même question avec les 3 autres liens.
6) <u>Pour s'amuser !</u>/A partir de ces 4 liens, faites votre propre diagnostic concernant votre intégration à la société !

✓ <u>Synthèse I. A + I. B.</u>/Compléter le schéma suivant.

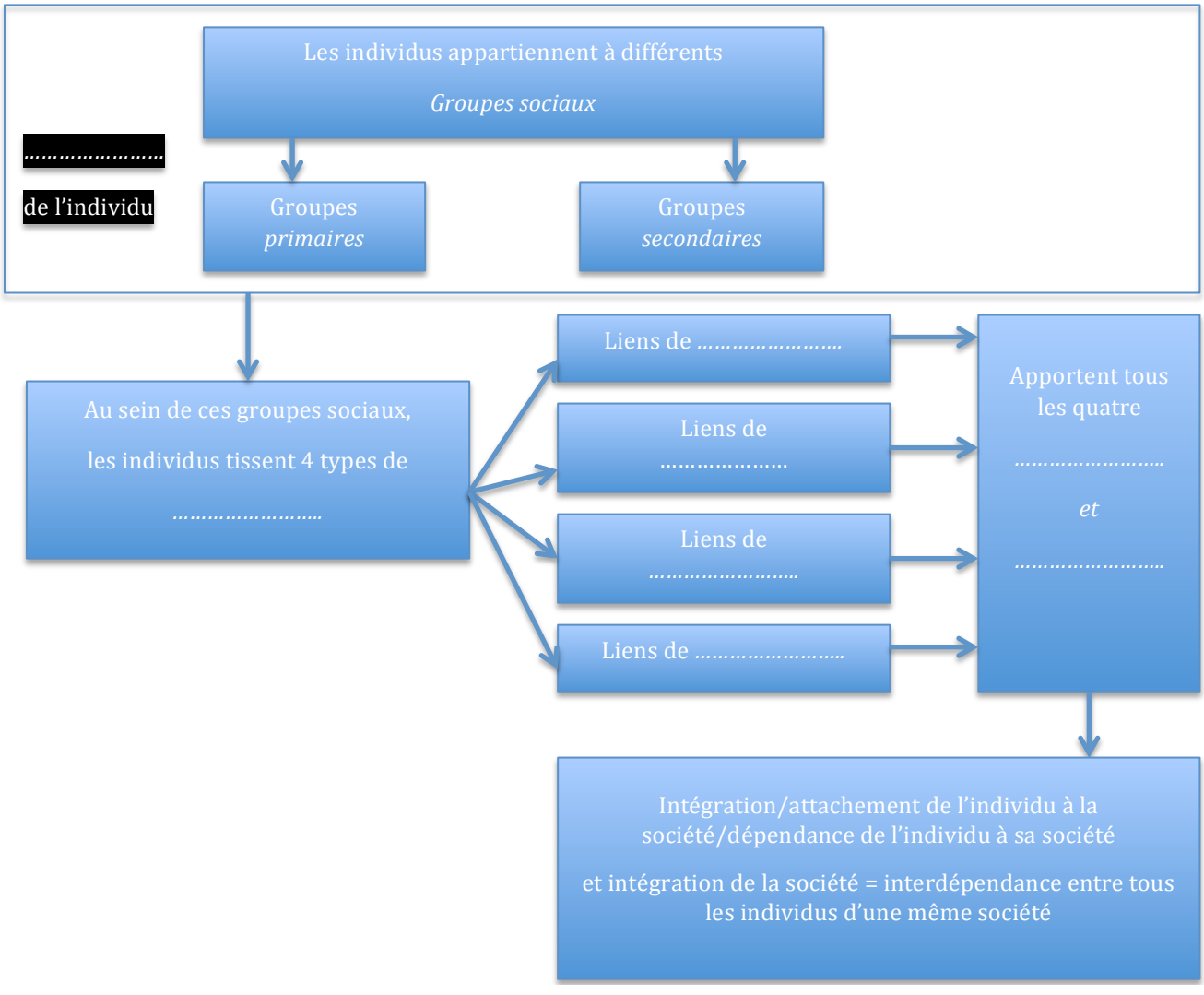

C. Quels sont les critères de constructions des Professions et Catégories Socioprofessionnelle (PCS) ?

- ✓ Manuel/Document 2 page 174. Répondre aux questions 3 et 4 + deux questions préalables :
  1) A partir du texte, trouver la définition d'une PCS.
  2) A partir du texte, pourquoi les PCS sont-elles des groupes sociaux ?

- ✓ Manuel/Document 3 page 175. Répondre aux questions 5 à 8.
- ✓ Synthèse :

1) Compléter le schéma suivant.

7.

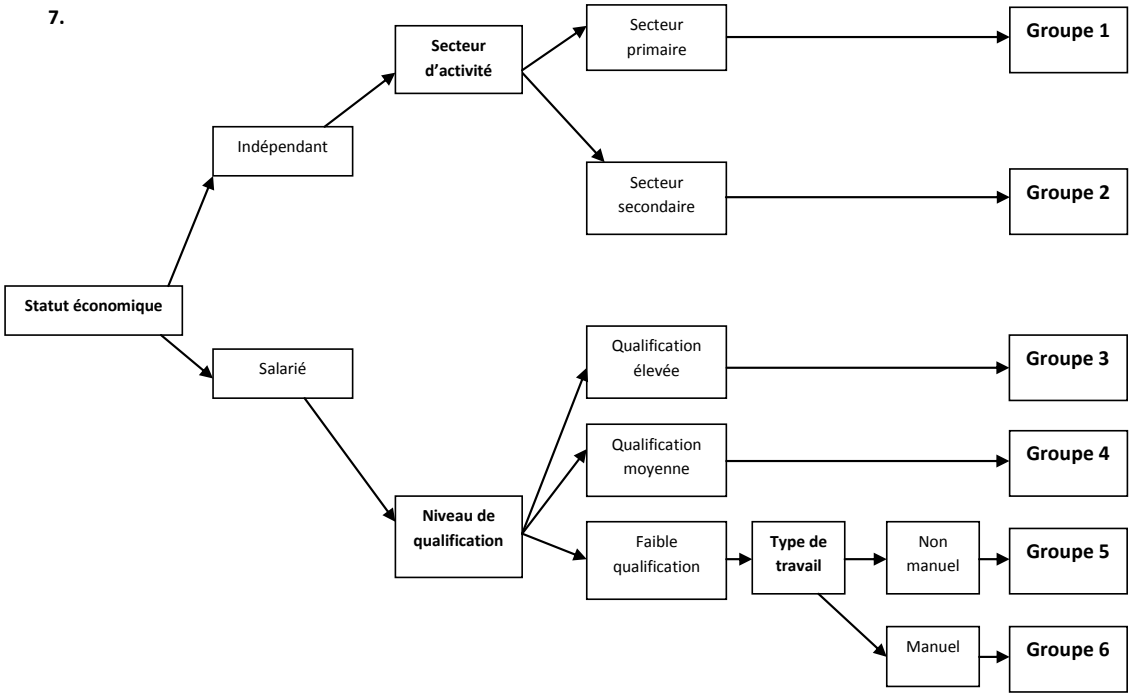

2) Question : Dans quelles PCS classe-t-on les PCS suivantes ? *un ouvrier qualifié/ un vendeur/ un ingénieur/ un agriculteur/ un notaire/ un infirmier/ un proviseur/ un professeur/ un médecin/ un assistant de direction/ un agent d'entretien/ un boucher à son compte.*

II. Comment évoluent les liens sociaux dans des sociétés qui s'individualisent ?

A. Qu'est-ce que l'individualisation ?

- ✓ Manuel/Document 1 page 176. Répondre aux questions 1 à 3. *S'aider du document 2 pour répondre à la question 3.*
- ✓ Vidéo 1 : Les évolutions des modalités d'attribution du prénom de l'enfant/Baptiste Coulmont. http://www.laviedesidees.fr/Le-prenom-support-personnel-de-l.html

Questions sur la vidéo :

1) L'attribution du prénom a-t-elle toujours relevée du libre choix des parents ?
2) Quels sont les éléments qui prouvent que le choix du prénom atteste du processus d'individualisation ?
3) Le choix du prénom est-il totalement libre ?

B. Qu'est-ce qui accentue selon E. Durkheim le processus d'individualisation ?

- ✓ Document 3 : De la solidarité mécanique à organique

Selon Émile Durkheim, il existe, dans la conscience de chaque membre d'une société, une conscience individuelle (propre à chacun, qui « constitue notre personnalité individuelle ») et une conscience collective, constituée de l' « ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une société ». Dans la société « primitive » ou « traditionnelle », la conscience collective recouvre presque entièrement la conscience de chacun des membres. Ces derniers sont liés les uns aux autres par le partage des mêmes tâches, l'adhésion aux mêmes valeurs et croyances, qui s'actualise dans des rituels collectifs visant à réaffirmer l'unité et la cohésion du groupe. La solidarité, alors dite « mécanique », dérive de cette similitude. Le droit (essentiellement répressif) sanctionne les écarts individuels à la règle en causant à celui qui commet l'infraction un tort jugé équivalent à celui dont il est l'auteur, et manifeste ainsi la toute-puissance du collectif. Mais cet état primitif va être confronté à la conjonction de plusieurs phénomènes interdépendants : le « volume de la société » augmente ainsi que la « densité matérielle » ; cela accroît la « densité morale ». Ces mutations de la morphologie sociale accentuent la pression sur les ressources et conduisent à un raidissement de la lutte pour l'existence. La division du travail est la réponse fonctionnelle de la société à la nécessité de maintenir son unité menacée quand « tous les liens sociaux qui résultent de la similitude se détendent progressivement » : « il faut ou que la vie proprement sociale diminue ou qu'une autre solidarité vienne peu à peu se substituer à celle qui s'en va ». La division du travail instaure en effet une complémentarité entre les membres de la société : ce qui les lie est alors moins ce par quoi ils se ressemblent (la conscience collective) que ce par quoi ils se différencient et qui les rend du même coup interdépendants. La différenciation des fonctions sociales permet en effet d'éviter la concurrence généralisée entre tous, elle est « un résultat de la lutte pour la vie : mais elle en est un dénouement adouci. Grâce à elle, en effet, les rivaux ne sont pas obligés de s'éliminer mutuellement, mais peuvent coexister les uns à côté des autres ». Elle est ainsi au principe d'une nouvelle forme de solidarité dite « organique », qui s'objective dans le développement d'un droit restitutif qui donne à la sanction la fonction est de « réparer » les torts commis et d'un droit visant à assurer la coopération entre les individus. Source Eduscol.

Questions sur le document :

1) Qu'est-ce qui crée la solidarité mécanique ?
2) Sur quoi repose alors la solidarité entre les individus dans les sociétés modernes ?
3) Pourquoi Durkheim qualifie-t-il cette solidarité d'organique ?
4) Pourquoi selon E. Durkheim la division du travail a-t-elle été nécessaire ?
5) Pourquoi la division du travail accentue-t-elle le processus d'individualisation ?
6) Pourquoi la solidarité mécanique s'exprime-t-elle dans le droit répressif ?
7) Pourquoi la solidarité organique s'exprime-t-elle dans le droit restitutif ?

✓ Synthèse/Compléter le tableau ci-dessous :

	Sociétés traditionnelles	**Sociétés modernes**
Type de solidarité		
Conscience collective		
Autonomie individuelle		
Niveau de division du travail		
Type de droit		
Cause du changement		

C. Le processus d'individualisation menace-t-il le lien social ?

✓ Synthèse/Manuel/Faire le « faire le point » page 177.

III. Comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent-elles au lien social ?

A. Qu'est ce que la « sociabilité numérique » ?

✓ Document internet/Baromètre du numérique :

Aller sur ce site :
https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/numerique/le-barometre-du numerique.html
Puis, cliquer sur l'onglet « Infographie ».

Questions sur l'enquête :

1) Lister quelques outils qui permettent la sociabilité numérique.
2) Avec deux chiffres de votre choix, montrer que l'utilisation des technologies numériques a tendance à se généraliser.

B. La sociabilité réelle est-elle menacée par la sociabilité numérique ?

✓ Document 4 : Les sociabilités numériques

> Les relations « virtuelles » ne se substituent pas aux relations de face-à-face (dont on préjuge qu'elles seraient plus « réelles », plus « authentiques »). Il y a une « continuité entre la sociabilité de face-à-face et celle médiatisée par les outils de communication ». Les individus (particulièrement les jeunes) font fréquemment usage des réseaux et outils numériques pour communiquer avec des personnes avec lesquelles ils entretiennent par ailleurs des relations de face-à-face : « plus on se voit, plus on s'appelle », et plus on est en contact via les réseaux numériques. Les échanges numériques constituent de ce point de vu un moyen pour faire vivre une relation et entretenir un lien affectif fort. Ils peuvent également permettre le maintien de liens par-delà l'éloignement que peut causer la mobilité géographique. L'usage des réseaux numériques apparaît par ailleurs comme un moyen de réactiver des liens anciens (via, par exemple, les sites qui permettent de retrouver et de contacter d'anciennes connaissances). Enfin, l'usage des outils numériques inscrit parfois l'individu dans une « communauté » (de gamers, par exemple) et peut déboucher sur des rencontres physiques et l'établissement de liens plus chargés affectivement.
>
> Souce : Eduscol.

Questions sur le document :

1) Pourquoi les sociabilités numériques contribuent-elles au lien social ?
2) Illustrer ces idées avec les données du « Baromètre du numérique ».
3) Pourquoi d'après ce texte, ne peut-on pas opposer sociabilité « réelle » et « numérique » ?

✓ Manuel/Document 4 page 185. Répondre aux questions 8 à 10.

✓ Synthèse/Compléter le texte à trous ci-dessous :

Les sociabilités numériques contribuent …….. :

- Leur usage tend à se …….. (âge, sexe, lieu géographique, milieu social) ;
- Et elles …….. les relations de face à face ou sont le point de départ de nouvelles relations de …….. Elles …….. des liens déjà existants ou …….. de nouveaux liens.

Mais, elles ne modifient pas réellement le …….. de relations d'un individu :

- comme elles renforcent des liens déjà existants, les individus se connaissent déjà ;
- elles ne permettent que très rarement de rentrer en contact avec des individus appartenant à des …….. différents.

IV. Comment différents facteurs exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux ?

A. Comment la montée des précarités et des ségrégations menacent-elles les liens sociaux ?

✓ Manuel/Document 2 page 186. Répondre aux questions 4 à 6 + Questions supplémentaires (à faire d'abord) sur le document :

1) Parmi les types de contrat présentés dans le document, quels sont les contrats que l'on peut qualifier de précaires ?
2) Quelles sont les conséquences de cette évolution sur la protection et la reconnaissance apportées dans le cadre du travail ?
3) Pourquoi dans nos sociétés modernes, la fragilisation de ce lien est-elle encore plus problématique ?
4) A quelles autres précarités, la précarité dans le travail expose-t-elle ?
5) Pourquoi ces précarités conduisent-elles aussi à des formes de ségrégation qui menacent le lien social ?

- ✓ Synthèse/Rédiger un court paragraphe qui montre comment la montée des précarités menace les liens sociaux.

B. Comment les ruptures familiales, les situations d'isolement et les ségrégations menacent-elles les liens sociaux ?

- ✓ Document 5 :

Tableau 7 : *L'absence de relations avec ses parents (en vie) selon la PCS d'appartenance.*

	Ne rencontre jamais ou rarement son père	Ne rencontre jamais ou rarement sa mère
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,3	3,6
Artisans/commerçants/chefs d'entreprise	6,4	12,5
Professions intermédiaires	8,7	7,0
Employés	18,5	10,4
Ouvriers	**27,9**	**21,3**
Ensemble	12,1	8,8

Questions sur le document :

1) Montrer que l'intensité du lien de filiation varie en fonction d'un milieu social à l'autre.
2) Le soutien familial peut-il compenser les précarités vues dans le paragraphe précédent ?

- ✓ Document 6 :

	Risques relatifs relativement à l'absence d'isolement		
	Isolé de la famille et de l'entourage	Uniquement isolé de la famille	Uniquement isolé de l'entourage
Femmes	Réf.	Réf.	Réf.
Hommes	2,32**	1,74**	1,00
16-24 ans	0,57	2,09**	0,28**
25-39 ans	Réf.	Réf.	Réf.
40-49 ans	1,85**	1,64**	1,59**
50-64 ans	2,39**	1,58**	2,17**
65 ans ou plus	2,45**	1,46**	2,54**
Aucun diplôme	2,56**	1,38**	1,58**
Inférieur au Bac	1,54**	1,23*	1,13*
Bac	1,22	1,26*	0,93
Bac + 2	0,90	1,06	0,99
Supérieur à Bac + 2	Réf.	Réf.	Réf.

Lecture : par rapport aux personnes non isolées, les hommes ont 2,32 fois plus de chances que les femmes d'être isolés de leur entourage et de leur famille.Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV 2015.

Question sur le document :

1) Comment le risque d'isolements varie-t-il en fonction du niveau de diplôme ?
2) En quoi, la fragilisation du lien de participation organique peut-elle aussi fragiliser les liens électifs ?